

DÉPARTEMENT
DE SAÔNE ET LOIRE

—
COMMUNE
DE
TORCY

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° AR2024-385

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois d'octobre ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la demande présentée par l'entreprise « **CFBL** » d'AUTUN, en date du 11 octobre 2024, pour des travaux exploitation forestière en bordure de la route des grandes raies à Torcy ;

Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité des usagers des voies publiques quelles qu'elles soient ;

ARRETONS

ARTICLE 1 : À compter du 17 octobre 2024, et pour une durée de 2 jours, la circulation sera interdite dans les deux sens / **ROUTE BARRÉE « ROUTE DES GRANDES RAIES » (voir plan de la demande joint).**

ARTICLE 2 : Dans l'emprise du chantier, le stationnement et l'arrêt des véhicules seront interdits. Les mesures de sécurité seront mises en œuvre en ce qui concerne la circulation des piétons.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire / déviations seront mises en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté entrera en vigueur dès le commencement du chantier.

ARTICLE 5 : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 6 : Les délais de recours aux dispositions du présent arrêté devant le Tribunal Administratif sont de 2 mois à compter de la date de sa notification et de sa publication.

ARTICLE 7 : Monsieur le Maire de TORCY, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de TORCY, Monsieur Le Commandant de Police du CREUSOT, les services CCM Le Creusot Montceau concernés, les Services Techniques de TORCY, la Police Municipale de TORCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TORCY, le 16 octobre 2024.

Le Maire,

Notifié - Publié le

16 OCT. 2024

Le Maire,



PIGEAU Philippe